



OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE

CHARGÉ/E DE L'EXPORT (H/F/D) 60 – 100%

Hâte de rejoindre une équipe motivée qui met tout son engagement et son enthousiasme au service des résultats et de la qualité de notre entreprise ? A l'aise au sein d'un environnement de travail international, stable et à taille humaine ? Axé(e) solutions et polyvalence ?

Alors, bienvenue chez Interholco!

Fondée en 1962, INTERHOLCO (IHC) fournit des produits de bois feuillus africains, européens et nord-américains d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord (bois d'œuvre, grumes, platelages, lamelles) à des clients B2B dans plus de 40 pays. Reconnue comme un leader en matière de développement durable, IHC gère de manière responsable de manière responsable 1,16 million d'hectares de forêt tropicale naturelle en République du Congo, transformant le bois récolté en produits de grande valeur qui répondent aux besoins des clients, tout en améliorant le climat et en renforçant la justice sociale. IHC est la première entreprise d'exploitation forestière du bassin du Congo, qui a obtenu la certification FSC pour les services écosystémiques de protection de la biodiversité en plus de la certification forestière FSC (Forest Stewardship Council, FSC® C022952).

VOTRE LOCALISATION

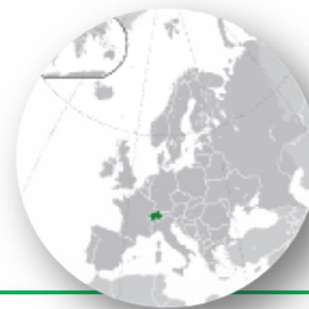
Vous évoluez au Siège de Baar en Suisse, où vous rejoindrez une équipe dynamique, structurée et internationale. Vous bénéficiez d'une flexibilité qui vous permet de combiner le travail à distance/à domicile avec des visites régulières au bureau.

VOTRE IMPACT

- Efficacité en termes de temps et de coûts.
- Facilité de recherche, de communication et de traitement des informations, flexibilité.
- Exécution des projets dans le respect des objectifs, du budget et des délais.
- Capacité à un niveau plus large d'identifier les problèmes - si possible avant qu'ils ne surviennent, de les communiquer et de proposer des solutions.

VOTRE MISSION

- Soutenir nos commerciaux et notre personnel du terrain.
- Assurer le respect des procédures opérationnelles et de conformité.



OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE

VOS RESPONSABILITÉS

Votre domaine d'activité comprend le traitement (y compris informatique) de l'ensemble des commandes de transactions commerciales internationales. A cet effet :

- Vous établissez des contrats, des factures et traitez les documents y afférents.
- Vous coordonnez et exécutez toutes les tâches pertinentes en rapport avec l'exportation.
- Vous travaillez en équipe avec l'agent commercial responsable.
- Vous gardez contact direct avec les fournisseurs, les clients, les agents, les compagnies maritimes et les banques.

VOS COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS

- Vous justifiez d'une formation commerciale.
- Vous êtes fort/e d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le commerce international.
- Des connaissances dans le domaine des crédits et de l'encaissement documentaires sont un atout.
- Bonne maîtrise des outils informatiques, notamment MS Office et SAP.
- Bonne ou excellente maîtrise de l'allemand, de l'anglais et du français afin d'échanger de façon aisée avec tout collègue et partenaire interne/externe.

VOS QUALITÉS

- Vous avez la ferme volonté de gérer nos affaires d'exportation de manière motivée proactive.
- Vous êtes à l'aise dans un milieu international.
- De nature posée et réfléchie, vous êtes polyvalent/e et résistant/e au stress.

POURQUOI NOUS REJOINDRE

Vous ferez partie d'une équipe motivée, ambitieuse et multiculturelle, au sein de laquelle nous nous soutenons mutuellement et travaillons ensemble pour réaliser de grandes choses, dans lesquelles vous jouerez un rôle important. Vous bénéficierez d'un package de rémunération attractif et complet.

COMMENT NOUS REJOINDRE

Veillez nous faire parvenir votre CV et lettre de motivation en indiquant la date d'entrée la plus proche et vos attentes salariales à HR@interholco.com

SUIVEZ-NOUS SUR [LinkedIn](#)

*Les exigences et les responsabilités contenues dans cette description de poste ne sont pas listées de manière exhaustive et ne constituent en aucun cas un contrat de travail. Celles-ci peuvent être modifiées si nécessaire par le chef hiérarchique direct pendant la période d'emploi.